



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 17 décembre 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Janvier 2022
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois de janvier 2022. Le prix de fourniture pour le mois de janvier 2022 est établi à 4,65 \$/GJ. Les prix de migration à l'entrée et de migration à la sortie aux services de fourniture de gaz naturel sont respectivement de 0,000 \$/GJ et de 0,086 \$/GJ.

Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour les prochains douze mois débutant le 1^{er} janvier 2022 est de 6,510 ¢/m³.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Afin de se conformer à la décision D-2021-158 rendue le 8 décembre 2021, Énergir intégrera le suivi du compte de frais reportés (CFR) pour le GNR au rapport mensuel du prix de la fourniture de gaz naturel en vigueur le 1^{er} février 2022.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le mardi 21 décembre 2021, avant 15 h?

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.